

SEMAINES ÉTUDIANTES
DE L'ÉCOLOGIE
ET DE LA
SOLIDARITÉ

LE GUIDE POUR PASSER À L'ACTION

DU 11 MARS AU 14 AVRIL

LE SOMMAIRE

Les Semaines Étudiantes de l'Écologie et de la Solidarité	P.3
L'édition 2024 : les ODD et le thème des voix étudiantes	P.3
a. Contexte et objectifs	P.3
b. Exemples d'actions	P.5
Labellisations SEES 2024 : aides du RESES et démarches	P.6
a. Comment labelliser son action ?	P.6
b. L'aide du RESES : communication, logistique et financement	P.8
Une aide financière	P.8
Une aide logistique	P.8
Une aide en communication	P.9
Exemple d'actions plus précises	P.10
a. Vous êtes un CROUS ?	P.10
b. Vous êtes un établissement d'enseignement supérieur ?	P.10
c. Vous êtes une association étudiante ?	P.11
Les trophées SEES 2024	P.13
a. Objectifs	P.13
b. Édition 2024 : des ODD aux thématiques	P.13
c. Modalités	P.15
Conseils pour un événement responsable et inclusif	P.16
Contacts	P.18
Partenaires	P.19

Les Semaines Étudiantes de l'Écologie et de la Solidarité

Depuis neuf ans, le RESES accompagne, valorise et finance les projets issus du monde étudiant, dans le cadre des **Semaines Étudiantes de l'Écologie et de la Solidarité (SEES)**. Les objectifs du RESES à travers ce temps fort national sont de :

- **mobiliser** le monde étudiant sur le territoire français
- **valoriser** les actions organisées par les acteur.ices du monde étudiant
- **sensibiliser** le monde étudiant aux enjeux écologiques et solidaires et aux solutions durables

Les Semaines Étudiantes de l'Écologie et de la Solidarité sont un temps privilégié d'échange et de rencontre entre les étudiant.es et les acteur.rices de la transition écologique et solidaire.

Pour cette nouvelle édition, la Semaine Étudiante de l'Écologie et de la Solidarité (la SEES) devient **les Semaines Étudiantes de l'Écologie et de la Solidarité** (les SEES), en cohérence avec le calendrier de ce temps fort qui s'étale sur plusieurs semaines. Ainsi, cette année les SEES se dérouleront du **11 mars au 14 avril 2024**.

Comme depuis 2015, il y aura tout de même une **"semaine officielle"**. Celle-ci aura lieu du 25 mars au 31 mars. C'est durant cette période que le RESES concentrera l'essentiel de ses efforts de communication, notamment en tissant des partenariats médias.

Des actions en présentiel et/ou en distanciel pourront avoir lieu, le principal étant de se lancer et produire une action ou du contenu !

L'édition 2024 : les ODD et le thème des voix étudiantes

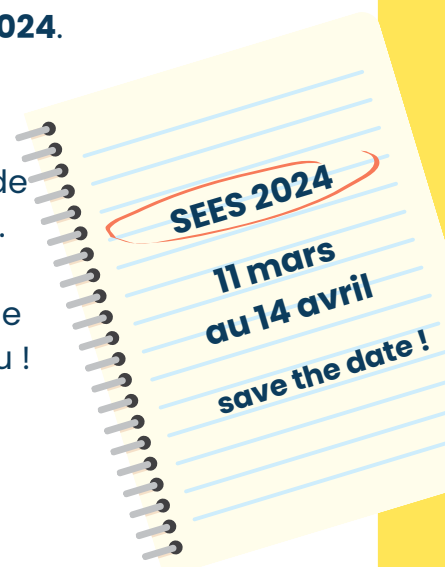
a. Contexte et objectifs

Pour cette édition 2024 des Semaines Étudiantes de l'Écologie et de la Solidarité, le RESES continue d'encourager les actions en lien avec les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés par les Nations Unies tout en liant ces enjeux à une thématique transversale, celle des voix étudiantes.

Ce choix est en cohérence avec les résultats de la dernière **Consultation Nationale Étudiante (CNE)**, une consultation menée depuis 2008 par le RESES pour dresser un état des lieux des perceptions, des besoins et attentes des étudiant.es sur la transition écologique et l'enseignement supérieur.

La thématique 2024

**LES VOIX
ÉTUDIANTES**



[Découvrir les résultats de la CNE 2023](#)



1 ÉTUDIANT.E SUR 5

a déjà monté un projet lié à l'écologie



47% DES ÉTUDIANT.ES

se déclarent capables de mener un projet lié à l'écologie



LA MOBILISATION ET L'ACTION CITOYENNE

est la seconde solution la + efficace face à l'urgence écologique pour 74% des étudiant.es



L'ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS ÉTUDIANTS EN LIEN AVEC L'ÉCOLOGIE

est la 4ème action prioritaire que les étudiant.es souhaitent voir mise en place sur leur campus.

Ainsi, l'ambition de ce thème est de **mettre en avant et de valoriser les voix et les aspirations des étudiant.es** concernant la vie sur leur campus, leurs formations, les enjeux d'écologie et de solidarité. Il permet de redonner confiance et légitimité au monde étudiant : **les clés d'actions sont entre leurs mains, et ce qu'iels portent déjà au jour le jour dans leurs associations et actions quotidiennes doit être entendu par l'ensemble de l'écosystème.**

LES SEES, UN TEMPS FORT AVEC UN DOUBLE OBJECTIF



Engager l'écosystème étudiant sur les enjeux écologiques et solidaires et les solutions durables, en cohérence avec les 17 objectifs de développement durable.

Valoriser l'engagement étudiant et faire entendre leurs aspirations pour un monde et des campus soutenables.



Ce focus se retrouvera par ailleurs dans **les trophées SEES 2024 (voir page 13)**, avec cinq thématiques, toutes liées à plusieurs Objectifs de Développement Durable ainsi qu'à la thématique des voix étudiantes.

b. Exemples d'actions

La thématique des voix étudiantes est l'occasion de mettre en avant de nombreuses actions. En effet l'engagement tout comme les attentes des étudiant.es transparaissent dans l'organisation de tout événement, ces derniers étant le reflet du monde auquel les étudiant.es aspirent et comment imaginer les campus et le monde demain.



Une table ronde

révèle les thématiques clés auxquelles les étudiant.es s'intéressent et les enjeux clés selon elles et eux.



Une clean walk

traduit l'ambition de réduire les déchets.

Chaque événement traduit une ambition sur l'avenir souhaité et souhaitable.

De la même manière, la place centrale des 17 ODD dans le cadre de cette édition 2024, est aussi l'occasion de décliner la thématique des voix étudiantes en de multiples événements qui pourront être labellisés SEES :



Un ciné-débat



Une ressourcerie ou une friperie temporaires



Un atelier de cuisine durable



Une balade biodiversité



Une distribution de paniers repas



Une distribution de protections menstruelles

Les actions citées ne sont que des exemples d'actions, vous êtes **libres d'en proposer d'autres**. En résumé, faites vous plaisir et laissez parler votre créativité !

Labellisations SEES 2024 : aides du RESES et démarches





Si vous organisez un événement lors de la période de labellisation, le RESES vous propose de le labelliser "Semaines Étudiantes de l'Écologie et de la Solidarité".



Vous pourrez ainsi demander un **appui logistique** du RESES (accompagnement pour le montage de projet, recherche de bénévoles, d'intervenant.es etc.) ainsi qu'un **appui pour votre communication** (établir un plan de communication, bénéficier de nos visuels, de nos supports pour communiquer, relai sur nos réseaux sociaux, etc.). Si vous êtes une association étudiante, vous pouvez également demander **une aide financière** !

a. Comment labelliser son action ?

Avant de faire labelliser votre action, il faut tout d'abord vérifier qu'elle répond aux différents critères de labellisation :

-  **Être dans les dates** : Votre événement doit avoir lieu entre le 11 mars et le 14 avril 2024
-  **S'inscrire dans au moins un ODD** : L'action ou l'événement doit être en lien avec les enjeux socio-environnementaux et plus largement avec au moins un des **17 Objectifs de Développement Durable (ODD)** définis par les Nations Unies.
-  **Votre action doit être en lien avec le monde étudiant.**
-  **Vous vous engagez à réaliser un bilan de vos actions** : À la fin de votre action, nous vous enverrons un bilan que vous vous engagez à compléter. Ce bilan d'action nous permettra par la suite de réaliser l'étude d'impact social des Semaines Étudiantes de l'Écologie et de la Solidarité avec l'aide d'indicateurs tels que : nombre de personnes attendu.es, participant.es, type d'actions portées, niveau de sensibilisation avant/après, élément déclencheur de votre projet, impact de votre projet, etc.

Les étapes à suivre pour effectuer la demande de labellisation :

- 1** Rendez-vous sur la plateforme : <http://sees.le-reses.org>
- 2** Créez votre compte organisateur.rice : quelques secondes après votre inscription, vous allez recevoir un code vous permettant de naviguer sur votre espace.

3 Créez une action

Point d'attentions :

- Si vous êtes une association étudiante et **que vous souhaitez candidater aux trophées SEES**, n'oubliez pas de cocher la case indiquée !
- Si vous organisez **une action** pendant les SEES, rien de plus simple : cliquez sur le bouton "Créer une action" et remplissez les différents champs, puis validez !
- Si vous organisez **plusieurs actions, réparties sur plusieurs jours et/ou lieux** :

1. Sélectionnez les journées sur lesquelles se dérouleront vos actions

2. Précisions


- Si votre événement est **en présentiel**, merci de préciser dans les encarts dédiés les informations géographiques (lieu, adresse complète, informations spécifiques pour entrer) ainsi que les détails liés aux horaires et dates par action.
- Si votre événement est **en distanciel**, merci de préciser les détails également (liens visio, lien réseaux sociaux etc).


3. N'oubliez pas de **calculer le nombre d'actions total** et de l'inscrire dans l'encart "nombres d'actions".

- Si vous organisez **plusieurs actions dans la même journée mais sur différents lieux**, vous avez deux cas de figures :
 - vous pouvez préciser dans les encarts dédiés le détail des actions et calculer le nombre d'actions total dans l'encart "nombre d'actions";
 - vous pouvez remplir un formulaire pour chaque action que vous réalisez.

4 Une fois votre demande envoyée, elle sera **traitée par les équipes du RESES** dans les plus brefs délais. À l'issue de ce traitement, vous recevrez un mail :

 Soit de **confirmation** : bravo ! Votre action est labellisée et publiée sur la plateforme.

 Soit de **demande de précisions** : oups, nous avons trouvé quelques erreurs dans le formulaire ! Faites les modifications demandées et une fois republiée et retraitée par le RESES, votre action pourra être publiée.


 Soit de **refus** : mince, votre action ne correspond pas aux critères de labellisation cités précédemment.

b. L'aide du RESES : communication, logistique et financement.

- Une aide financière

Vous êtes une **association étudiante**
+
Vous avez fait **labelliser** votre action
=
Vous pouvez bénéficier d'**une aide financière allant jusqu'à 150€** pour l'ensemble des actions que vous organisez

Cette aide pourra vous permettre d'acheter du matériel / fournitures / alimentation pour vos animations ou ateliers, de créer des contenus, de défrayer des intervenant.es, etc.

 Veillez à bien **garder les factures de vos dépenses** afin de prétendre au remboursement du RESES (**les reçus de cartes bancaires ne suffiront pas**).

[Critères de financement](#)

[Formulaire de financement](#)

Le RESES bénéficie d'une enveloppe de **5000 euros** pour cette édition des Semaines Étudiantes de l'Écologie et de la Solidarité. Pensez donc bien à envoyer rapidement vos demandes de financements afin d'être dans les créneaux !
Deadline : 10 mai 2024.

 Ce financement est **réservé aux associations étudiantes membres du RESES**. Pour adhérer, c'est [ici](#).

- Une aide logistique

Le RESES vous offre la possibilité d'utiliser une variété d'outils et d'informations présentés sur notre [site internet](#) que nous produisons et actualisons chaque année.

[Nos fiches pratiques](#)

Pour mettre en place des **actions concrètes** lors des Semaines Étudiantes de l'Écologie et de la Solidarité telles que mettre en place des espaces de tri sur les campus, installer un compost sur son campus ou organiser une collecte de mégots sur son campus.

[Nos guides](#)

Vous trouverez nos guides pour des transitions durables pour déclencher des changements dans son association et sur son campus, tels que "la consommation collaborative pour des campus durables", "éco-responsabiliser son événement" ou encore "économie circulaire et zéro déchet : vers un campus responsable".

[Nos formations](#)

Nos formations sont **gratuites pour les étudiant.es et associations étudiantes** qui souhaitent en bénéficier, par exemple si vous souhaitez être formé.es sur l'événementiel responsable en vue des SEES !

Le RESES peut aussi vous accompagner dans le **montage de vos projets** (recherche de contenus ou de collaborations avec d'autres associations, mise à disposition du contenu de nos partenaires, aide dans la recherche de format, de publication ou encore de plateforme pour organiser vos actions, etc.). Vous trouverez le **contact des équipes de votre région** à la fin de ce guide.

- Une aide communicationnelle

La SEES dispose d'une communication nationale, c'est pour cela que nous vous invitons à utiliser les visuels (nationaux et locaux) créés par le RESES, ainsi que la pastille de labellisation et à utiliser le kit de communication qui vous servira dans vos publications sur les réseaux sociaux.

[Le kit de communication](#)

Tous les visuels sont disponibles **en libre téléchargement sur votre espace organisateur.rice** de la plateforme sees.le-reses.org pour que vous puissiez les adapter à vos actions.

Toutes les actions organisées seront recensées sur la plateforme du RESES. Sur Instagram, nos animateur.rices réseau, notre chargée de communication et notre responsable communication relayeront vos actions.

Comme les années précédentes, le RESES et le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche poursuivent leur partenariat de communication en mettant en lumière cet événement et certaines des actions organisées.

N'hésitez pas à mentionner le RESES sur les réseaux sociaux et à utiliser les hashtags #SEES et #SEES2024. Pour les Trophées SEES vous pouvez utiliser #TropheeSEES #TropheeSEES24

Les réseaux sociaux du RESES



[@reses.2.0](#)



Les comptes antennes :



[@RESES](#)

[@resesbordeaux](#)

[@reses.rennes](#)



[@le_RESES](#)

[@reses.paris](#)

[@reseslille](#)

[@reses.montpellier](#)

[@reses.lyon](#)

Exemples d'actions par type d'organisations

a. Vous êtes un CROUS ?

Quelques idées d'actions à mener.



Dans les restaurants universitaires

- journée/semaine végétarienne
- exposition sur l'alimentation
- atelier de cuisine



Dans les résidences universitaires et les établissements d'enseignement supérieur

- donnerie
- friperie solidaire
- ateliers DIY

L'exemple du CROUS de Lyon

Pour l'édition 2024, le CROUS de Lyon renouvelle l'organisation de sa propre SEES sur le thème de la **biodiversité**, c'est le "Printemps de la biodiversité". La structure propose aux établissements de l'académie de Lyon-Saint-Etienne de **financer des ateliers clés en mains** (grâce aux fonds de la CVEC). Pour animer ces ateliers, le CROUS de Lyon a lancé un appel à candidature auprès des associations locales.

Les ateliers proposés : atelier cuisine avec légumes de saison, atelier photo, atelier confection de cartes à planter.

En plus de ces ateliers financés, le CROUS de Lyon propose pendant la SEES :

- des ateliers en résidences : les mêmes ateliers seront proposés avec en plus des ateliers "cueillette et cuisine" ;
- des événements en restaurants universitaires : deux expositions ;
- des événements ouverts à tous.tes les étudiant.es : balade découverte.

Pour plus d'informations, merci de contacter Anaïs Montagnat :

anais.montagnat@crous-lyon.fr

b. Vous êtes un établissement d'enseignement supérieur ?

En tant qu'établissement de l'enseignement supérieur, vous avez plusieurs façon de vous engager pour la SEES :

- en parler à vos étudiant.es / associations étudiantes
- créer des temps dédiés pour inviter les étudiant.es à s'investir (par exemple, tous les temps de midi pendant une semaine)
- financer les projets étudiant.e.s pendant la SEES
- organiser des conférences, ateliers ou autres actions à destination des étudiant.es et du personnel etc.

Pour toute question ou demande d'accompagnement, n'hésitez pas à solliciter :

- Solène, responsable territoriale Nord (reseau-nord@le-reses.org)
- Myllane, responsable territoriale Sud (reseau-sud@le-reses.org)

L'exemple de l'Institut Catholique de Toulouse (ICT)

Depuis 2022, l'ICT organise une journée dédiée aux 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) dans un lieu emblématique de Toulouse : le stadium. Visant à fédérer l'ensemble des composantes de l'établissement. Plus de 40 ateliers ont été proposés par les étudiant.e.s et associations étudiantes de l'Institut Catholique de Toulouse (ateliers participatifs, ludiques, format court, activités sportives...). Accessible uniquement aux étudiant.es et au personnel de l'établissement.

Pour plus d'informations, merci de contacter le service vie étudiante de l'établissement : vie.etudiante@ict-toulouse.fr

L'exemple de l'Institut Catholique de Toulouse (ICT)

Depuis un an et demi le RESES porte la Convention Etudiante de l'Alimentation Durable. La CEAD a réuni 40 étudiant.es français.es afin de participer à la construction d'un système alimentaire durable en Europe. Leur objectif est le suivant : porter auprès d'eurodéputé.es candidat.es les propositions sur lesquelles iels travaillent depuis 8 mois.

Le RESES propose de faire des restitutions afin de promouvoir ce modèle de convention étudiante permettant de co-construire des politiques publiques ambitieuses. Ces restitutions permettent de rendre compte de :

- L'ambition d'une convention
- L'organisation pratique d'une convention
- L'impact d'une convention

Un axe possible est également possible sur :

- Les propositions élaborées et ce qui ressort en matière d'alimentation durable
- À partir de ces constats, l'importance de l'UE et du vote à venir en juin 2024

Pour plus d'information vous pouvez contacter alimentation@le-reses.org

c. Vous êtes une association étudiante ?

- **Organiser un affichage pour valoriser les recommandations liées à la Consultation Nationale Étudiante**

Après avoir récolté les envies, besoins et attentes des étudiant.es puis analysé les réponses à travers la plus vaste consultation étudiante en France, le RESES a pu formuler des recommandations pour **vous aider concrètement à secouer votre campus !** Associées à ces recommandations, le RESES propose **une campagne d'affichage clef en main** pour que des étudiant.es et assos étudiantes se saisissent des messages et les partagent sur leur campus.

On vous propose ainsi d'organiser une campagne collective d'affichage sur votre campus pour inciter ce dernier à prendre en compte les recommandations en lien avec les partenaires, les engagements étudiants, les modes de vie et le label DD&RS.

Comment faire ?

En ville antenne (Lyon, Bordeaux, Montpellier, Rennes, Paris Lille)

1. Identifier le nombre d'affiches souhaitées
2. Écrire au référent ou à la référente de chaque antenne (cf. partie Contacts)

En ville hors-antenne

1. Écrire à Anne communication@le-reses.org pour recevoir les fichiers sources
2. Imprimer les affiches en formats A1
3. Faire une note de frais pour l'impression (si besoin) à retourner rempli aux adresses mail suivantes : à tresorerie@le-reses.org et administration@le-reses.org

*Si vous faites déjà une demande de remboursement pour vos actions SEES (cf partie "Aide financière), vous pourrez ajouter la dépense d'impression à votre demande en cours.

• Organiser une "Mini-SEES"

Si vous souhaitez organiser plusieurs actions, vous pouvez également organiser une "Mini-SEES" à l'échelle de votre établissement. Pour ce faire vous pouvez :

- identifier les **interlocuteur.trices de votre établissement** : soit côté personnel via le service vie étudiante/vie de campus ou bien via le service RSE / transition écologique / DD. Soit, côté gouvernance en contactant les vices-président.es (étudiant.es ou non) lié.es aux sujets de la transition écologique
- identifier quelles **autres associations étudiantes / collectifs** sont présent.es sur le territoire/ votre campus pour co-organiser cette mini-SEES ensemble
- identifier les **lieux possibles** : dans votre campus et/ou dans les lieux du CROUS par exemple

L'exemple de Noise EM Lyon

Pour l'édition 2023 de la SEES, l'association a organisé une mini-SEES du 26 mars au 1er avril. Iels ont invité toutes les associations de l'EM Lyon à organiser des évènements dont, une clean run, un vide dressing, une conférence, un atelier DIY, ou encore des apéros débats.

Pour d'autres idées, n'hésitez pas à contacter les animateur.rices réseau de votre territoire, ou les responsables territoriales (cf partie contacts).

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Les trophées SEES 2024

Afin de continuer à valoriser les organisateur.rices de projet, le RESES souhaite impliquer davantage les associations étudiantes en leur proposant **un concours mettant en lumière leurs différentes initiatives** à travers le territoire français. Une remise des trophées aura lieu le **13 avril à Paris** lors de la clôture de la SEES, en compagnie d'étudiant.es, d'associations étudiantes mais aussi de nos partenaires. Le RESES **prendra en charge les frais de déplacements** pour un.e étudiant.e par association.

a. Objectifs

Anciennement appelés "prix SEES", les trophées SEES ont pour but d'encourager les étudiant.es à mettre en place des projets en lien avec les enjeux environnementaux et sociaux. Les projets des étudiant.es seront ainsi valorisés à l'échelle nationale, **mettant en lumière l'engagement du monde étudiant dans la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD)** adoptés par les Nations Unies en 2015.

Ces trophées ont également pour objectif final d'avoir un véritable impact sur la réalisation des projets étudiants à long terme. **Il y aura 5 trophées thématiques, pour récompenser 5 actions organisées par des associations étudiantes.**

b. Édition 2024 : des ODD aux thématiques

Pour l'édition 2024, **le prisme donné aux SEES est "les voix étudiantes"**. Les contenus et formats des projets proposés doivent dans une certaine mesure répondre à cet objectif.

Aussi pour cette édition, nous souhaitons **renforcer la place des partenaires dans les trophées**, notamment par l'accompagnement qu'elles et eux pourraient offrir aux projets proposés par les associations étudiantes candidates.

Dans un souci de transversalité, nous souhaitons proposer des trophées non pas par Objectifs de Développement Durable, mais par thématiques. Ainsi, plusieurs ODD pourront être associés à chacune des thématiques.

À la clé des trophées

500€ pour les associations gagnantes



Une reconnaissance médiatique du travail fourni



Un accompagnement personnalisé par nos partenaires

5 ASSOS GAGNANTES

À propos des 5 différents trophées :

Trophée "Plaidoyer" – Pour secouer son campus

Par exemple : des projets de plaidoyer qui **s'inscrivent sur un temps long** pour engager son campus dans sa transition. Pour rappel, le plaidoyer consiste à influencer les lieux de pouvoir et de décisions en vue d'obtenir des changements durables de politiques ou de pratiques dans l'objectif de **défendre le "bien commun", "l'intérêt collectif"**.

Trophée "Alimentation" – Pour mieux se nourrir sur son campus

Parce que l'alimentation satisfait un **besoin primaire** mais aussi parce qu'elle a un impact important sur l'environnement, la biodiversité et la santé, le RESES et ses associations membres mènent de nombreuses actions en lien avec **l'alimentation durable et responsable**.

C'est également une thématique clé pour les étudiant.es qui sont **78% à déclarer avoir volontairement changé leurs habitudes de consommation ou être en train de les changer pour qu'elles soient plus écologiques et/ou solidaires**. Il nous a donc paru important d'associer aux trophées une thématique dédiée à ces questions.

Trophée "Économie circulaire" – Pour faire d'un déchet une ressource.

D'après la CNE2023, **35% des étudiant.es aimeraient renforcer la réduction des déchets et l'amélioration du tri sélectif sur leur campus**. D'après l'ADEME,

l'économie circulaire se fonde sur "la réutilisation des ressources, des produits et des déchets, elle [l'économie circulaire] offre une voie de sortie au modèle du tout jetable et peut réconcilier économie et environnement".

ODD associés

ODD 13 – MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

ODD 16 – JUSTICE, PAIX ET INSTITUTIONS EFFICACES

ODD 17 – PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

ODD associés

ODD 2 – FAIM ZÉRO

ODD 10 – INÉGALITÉS RÉDUITES

ODD 12 – CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

ODD associés

ODD 12 – CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

ODD 11 – VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

ODD 17 – PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

Trophée **“Biodiversité”** – *Pour des écosystèmes préservés*

À nouveau d’après la CNE2023, **42% des étudiant.es considèrent la perte de biodiversité comme un des enjeux écologiques les plus préoccupants**. Ici, tous projets visant à sensibiliser à et/ou agir sur la biodiversité sur son campus, son territoire sera considéré.

Trophée **“Solidarités”** – *Pour réduire les inégalités*

Le RESES est convaincu que **les enjeux écologiques ne peuvent être dissociés des enjeux sociaux**, et que nous devons rester tous.tes solidaires face à ces derniers. La question de la solidarité est essentielle.

C’est dans cet esprit que nous avons changé notre nom en 2020 passant du REFEDD (Réseau Français Étudiant pour le Développement Durable) au RESES (Réseau Étudiant pour une Société Écologique et Solidaire). Ici, tous projets visant à **agir localement, nationalement voire internationalement pour des groupes / causes minorisé.es** seront considérés.

À NE PAS OUBLIER

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) précisés dans chacune des thématiques sont **donnés à titre indicatif, un projet peut tout à fait répondre à une thématique et à un ODD non-mentionné dans cette thématique**, l’essentiel étant de montrer les liens existant entre l’action proposée et les ODD.

c. Modalités

Chaque trophée portant sur une thématique spécifique sera remis par la structure en charge. **Les cinq associations lauréates (une par trophée) recevront la somme de 500 €**. Cette somme servira pour un ou plusieurs projets en lien avec les enjeux sociaux et environnementaux au cours de l’année universitaire suivante. En plus, chaque association se verra offrir **un accompagnement personnalisé par la structure partenaire pour développer son projet**. Par exemple, le RESES qui coordonne le trophée “plaidoyer”, accompagnera l’association lauréate à développer son projet de plaidoyer par des formations et accompagnements personnalisés par l’équipe de plaidoyer.

ODD associés

ODD 13 – MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

ODD 14 – VIE AQUATIQUE

ODD 15 – VIE TERRESTRE

ODD associés

ODD 3 – BONNE SANTÉ ET BIEN ÊTRE

ODD 5 – ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

ODD 10 – INÉGALITÉS RÉDUITES

Comment candidater aux Trophées SEES 2024 ?

- 1 Tout d'abord, il faut vérifier que votre projet est éligible aux trophées selon les critères suivants :
 - Le projet proposé doit être conduit par une **association étudiante** ;
 - Le projet doit avoir pour **public-cible l'écosystème étudiant** ;
 - Le projet doit **s'inscrire dans une des cinq thématiques** : plaidoyer ; alimentation ; économie circulaire ; biodiversité ; solidarités
 - L'événement doit avoir lieu du **11 mars au 14 avril** ;
 - Le projet doit être **labellisé "SEES"** sur la plateforme sees.le-reses.org ;
 - Un.e membre de l'association doit être disponible le **13 avril** pour pouvoir pitcher son projet devant les jurys.

- 2 Il faut ensuite télécharger et remplir le dossier de candidature.

[Le dossier de candidature](#)

- 3 Une fois le dossier complété, l'envoyer à Myllane Kebir, responsable territoriale Sud au RESES : reseau-sud@le-reses.org **avant le dimanche 31 mars à 23h59**.

Pour avoir toutes les informations sur les critères, modalités et démarches, cliquez [ici](#) !

IMPORTANT

Les inscriptions pour participer au concours se clôturent le dimanche 31 mars à 23h59, **l'événement peut toutefois avoir lieu après cette date jusqu'au 14 avril**.

Conseils pour un événement responsable et inclusif

- **La sobriété kesako ?**

D'après l'[ADEME](#), la sobriété "est une recherche de modération dans la production et de la consommation de biens et de services nécessitant des ressources énergétiques ou matérielles. Nous rattachons au terme "sobriété", au sens large, des démarches diverses visant cette modération".

Pour agir de manière sobre et responsable, il faut donc **limiter toutes consommations superflues, en déterminant donc les besoins essentiels au niveau individuel et collectif**. Les SEES se traduisent donc par une série de petites actions et de choses pratiques à penser dans l'organisation de votre événement !

Faire des actions sobres et responsables c'est simple !

- Pensez à ce que **vous produisez** ! Pour des événements par exemple, réutilisez des éco cup au lieu d'en produire des nouvelles, adieu les goodies, utilisez de la déco que vous avez au fond du placard...
- Le **zéro déchet** : essayez de réduire un maximum les déchets que vous produisez ! Que tous les emballages plastiques et papiers disparaissent, et place aux gourdes, aux tupperwares, bref vous avez l'idée !
- Pensez à **ce que vous allez faire des déchets** s'il y en a.
- **Le matériel que vous utilisez** : privilégiez des choses que vous avez à votre disposition sur place, ou bien facilement accessibles ou transportables.
- **Les transports** : faites en sorte que si vos événements sont en présentiel les participant.es utilisent les transports en commun, ou encore mieux qu'ils utilisent des mobilités douces et viennent à pied ou à vélo.
- **La manière dont vous communiquez** ! Pour les panneaux, ou affiches privilégiez du papier recycler/brouillons, ou pas de papier du tout.
- **Le numérique responsable** : Évitez de trop spammer les participant.es, les formats lourds sur les réseaux sociaux (type vidéos), d'allumer la caméra lors d'un événement avec beaucoup de participant.es en ligne...
- **L'alimentation** : privilégiez des aliments durables, de saison, et qui ne font pas plus de tours d'avion que vous.

En bref, gardez toujours ce qu'il y a d'essentiel et essayez de réduire un maximum le reste. **Souvent les choses les plus simples sont aussi les plus sobres !**

POUR ALLER + LOIN

Si le sujet de la sobriété vous intéresse et que vous voulez davantage l'inclure dans votre événement n'hésitez pas à consulter les [scénarios de l'ADEME](#), et de [Négawatt](#) !

Vous pouvez aussi vous former sur l'événementiel responsable avec la formation que vous propose le [RESES](#).

Contacts

Si votre demande de contact concerne ...

Le montage et la valorisation de vos projets, vous pouvez contacter nos animateur.rices à l'échelle locale :

- **Bordeaux :**

Alban bordeaux@le-reses.org

Brian bordeaux2@le-reses.org

- **Montpellier :**

Djamila montpellier@le-reses.org

- **Lyon :**

Myllane lyon@le-reses.org

- **Paris et l'Île de France :**

Sasha paris@le-reses.org

Mathieu paris2@le-reses.org

- **Lille :**

Maëlis lille@le-reses.org

- **Rennes :**

Paula rennes@le-reses.org

Si vous ne dépendez pas de ces villes antennes vous pouvez contacter :

- **Responsable territoriale Nord :**

Solène reseau-nord@le-reses.org

- **Responsable territoriale Sud :**

Myllane reseau-sud@le-reses.org

L'alimentation, l'événementiel responsable, vous pouvez contacter :

- **Événementiel responsable**

Ombeline projets@le-reses.org

- **Alimentation durable**

Gwenn alimentation@le-reses.org

- **Consultation Nationale Étudiante**

Camil et Lola cne@le-reses.org

Des questions complémentaires, vous pouvez contacter :

- **Chargée de communication :**

Flavie cm@le-reses.org

- **Responsable de la communication :**

Anne communication@le-reses.org

- **Responsable administrative et financière :**

Sarah administration@le-reses.org

- **Directrice du développement associatif :**

Naëlle dirprog@le-reses.org

**Nous nous tenons à
votre disposition !**



Ils soutiennent et financent ce projet



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION À
L'ÉDITION 2024 DES SEMAINES
ÉTUDIANTES DE L'ÉCOLOGIE ET DE LA
SOLIDARITÉ**